



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 30 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN176 - Mise à 2x2 voies entre l'estuaire de la Rance et l'échangeur de la Chênaie Organisation d'une réunion publique

La RN176 est aujourd'hui entièrement à 2x2 voies en Bretagne, à l'exception de la section située entre la rive ouest de l'estuaire de la Rance et l'échangeur de la Chênaie avec la RD137 (Route de Saint-Malo).

L'aménagement de cette section, qui a vocation à fluidifier et sécuriser la circulation, reste un enjeu important pour le confort quotidien des usagers de la RN176 et, plus largement, pour renforcer l'accessibilité et l'attractivité de la Bretagne nord.

Suite à la concertation publique qui s'est tenue fin 2014, les études de la variante retenue (mise à 2x2 voies de l'ensemble de la section, y compris le pont Chateaubriand par élargissement symétrique de l'ouvrage existant) se sont poursuivies pour préciser ses caractéristiques, ses impacts et les mesures d'insertion à mettre en œuvre.

Le dossier de déclaration d'utilité publique et de demande d'autorisation environnementale a pu être finalisé.

Le projet sera ainsi soumis à une enquête publique **du 23 mai au 24 juin 2019** dans les communes concernées de Plouër-sur-Rance, Pleudihen-sur-Rance et La Ville-es-Nonais.

Avant cette étape importante, l'État, maître d'ouvrage du projet, souhaite présenter l'essentiel des caractéristiques du projet aux habitants et acteurs du territoire concerné, lors d'une réunion publique qui se tiendra **le mardi 30 avril 2019 à 18h30 à la salle polyvalente de La Ville-es-Nonais**, sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Malo.

Contact presse :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne
Mission Communication : Corinne Gillet – 02 99 33 42 10